



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Personnel

Question écrite n° 59847

Texte de la question

Emu par la campagne d'opinion qui vise à discréditer les médecins étrangers originaires du Maghreb, du Moyen-Orient et d'Afrique, qui exercent leur art en qualité de médecins associés, et navré que cette même campagne ignore la réalité de l'hôpital public où un nombre très conséquent de postes de praticiens hospitaliers restent vacants, faute de candidats, M Roger Mas rappelle l'attention de M le ministre de la santé et de l'action humanitaire sur le caractère précaire des emplois de médecins et d'assistants associés occupés par les jeunes médecins étrangers dans les hôpitaux publics. Il lui demande de bien vouloir lui communiquer s'il ne lui semble pas opportun de réformer le statut de ces praticiens, lesquels assument souvent des tâches et des fonctions peu prises de leurs homologues nationaux.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de la santé et de l'action humanitaire précise à l'honorable parlementaire que son objectif prioritaire est de recruter dans les établissements hospitaliers publics, des praticiens hospitaliers susceptibles d'apporter la meilleure garantie de soins et d'efficacité aux malades. De plus, des instructions rappelant les conditions d'exercice de la médecine ainsi que les modalités de formation complémentaire des praticiens hospitaliers d'origine étrangère vont paraître très prochainement.

Données clés

Auteur : [M. Mas Roger](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59847

Rubrique : Hôpitaux et cliniques

Ministère interrogé : santé et action humanitaire

Ministère attributaire : santé et action humanitaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 juillet 1992, page 3103